

Le Réseau Cocagne

Les Jardins des Gorges de l'Aveyron adhèrent au **Réseau Cocagne**, association nationale qui regroupe et fédère plus de 120 jardins d'insertion par la culture biologique.

Les Jardins des Gorges de l'Aveyron s'inscrivent dans

la charte des Jardins de Cocagne

Quatre grands principes:

- Une vocation d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté,
- La production de légumes cultivés en agriculture biologique,
- La distribution de ces légumes auprès d'un réseau d'adhérent-e-s,
- la collaboration avec le secteur professionnel.



Pour en savoir plus :
www.reseaucocagne.asso.fr

Soutiens

- ♦ Communauté de Communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron
- ♦ Commune de Saint-Antonin Noble Val
- ♦ Commune de Féneyrols
- ♦ Pays Midi-Quercy
- ♦ Union Européenne (FEDER, FSE)
- ♦ Conseil Général du Tarn & Garonne
- ♦ Région Midi-Pyrénées
- ♦ Direction Régionale du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) de Tarn et Garonne
- ♦ Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord
- ♦ Fondations Carrefour, Caisse d'Epargne, Bruneau...



Donnez du sens à vos légumes !

Participez à une action d'insertion

Recevez chaque semaine
un Panier de Légumes bio et local



Adhérez aux

Jardins des Gorges de l'Aveyron

Association loi 1901



Jardin de Cocagne

Nous cultivons la solidarité

Les Jardins des Gorges de l'Aveyron, créés en 1999, sont un Chantier d'Insertion par l'activité économique. Chaque année, une trentaine de personnes y travaille.

Le projet social des Jardins est avant tout fondé sur la conviction que la lutte contre l'exclusion est l'affaire de tout-e-s, qu'il ne s'agit pas seulement d'insérer des personnes, mais aussi de créer une véritable économie solidaire : mobiliser chacun-e, pour ensemble "cultiver la solidarité" !

L'enjeu est de recréer du lien social dans la proximité entre les personnes investies, tisser des réseaux et permettre ainsi à chacun-e de s'insérer et de consolider ses différentes sphères relationnelles : famille, voisinage, travail, adhérent-e-s, partenaires institutionnels.

Nous travaillons en partenariat avec des agriculteurs/trices locaux.

L'équipe d'encadrement est composée de personnes professionnelles du social et du maraîchage.

Le Conseil d'Administration rassemble des adhérent-e-s, des professionnels du secteur social, des maraîcher-e-s locaux et des représentant-e-s des collectivités locales.

Pour en savoir plus :
www.cocagne82.com

Le sens

**Par votre adhésion à l'association,
vous participez à notre action de solidarité.**



Mobiliser les adhérent-e-s consommateurs/trices autour du projet et de l'activité des Jardins et solliciter chacun-e sur une participation à sa mesure permet de cultiver une convivialité et l'exercice d'une citoyenneté active. Le fonctionnement des Jardins repose sur l'entrecroisement des engagements, des contributions et des aides.

**En souscrivant à l'offre "paniers"
vous recevez chaque semaine,
dans un lieu de dépôt près de chez vous,
des légumes bio, frais et goûteux.**

Nous contacter :

**cocagne82@gmail.com
05 63 30 94 37**

Mexos - 82140 Féneyrols

Le panier

Les jardins, **Chantier d'Insertion** par l'activité économique, exercent **une activité de maraîchage en Agriculture Biologique (contrôle Ecocert)**.

Chaque semaine, nous vous proposons des paniers de légumes essentiellement cultivés aux Jardins.

Les paniers sont composés de légumes frais et de saison, cueillis à maturité et au plus tôt la veille de la livraison.

Nos prix sont alignés sur les prix de l'Agriculture Biologique.

Votre engagement

Votre panier hebdomadaire (frais de livraison inclus) :

Petit Panier à 9,50 €

Panier à 12,50 €

Les paniers sont livrés dans le lieu de dépôt de votre choix.

Si vous vous servez aux Jardins soustraire 1,5 € (frais de livraison) par semaine.

Vous avez la possibilité, à votre convenance, de suspendre votre abonnement ou livraison sur simple appel téléphonique ou courriel.

Votre Abonnement :

- Adhésion annuelle à l'association : 27 euros

- Abonnement de 4 paniers d'avance :

Petit Panier

4 semaines x 9.50 € = 38 €

Panier

4 semaines x 12.50 € = 50 €